

■ **Comité Permanent du Salon International de l'Automobile**, à Le Grand-Saconnex, fondation (FOSC du 10.05.2001, p. 3540). Nouvel acte de fondation du 16.01.2002. But modifié: assurer l'organisation annuelle du Salon International de l'Automobile, en lui procurant les appuis et ressources nécessaires, notamment par l'organisation d'autres expositions relatives aux différentes sections qui lui sont rattachées.  
Journal no 1487 du 06.02.2002  
(00339874 / CH-660.0.038.948-7)